

5
centimes
LE NUMERO

LES TRAVAILLEURS

5
centimes
LE NUMERO

JOURNAL DE CONCILIATION

BUREAUX : 6, rue NEUVE, — 3, rue GENTIL, au 1^{er}



Tout ouvrier porteur de son livret et tout maître muni de sa patente a droit à une annonce gratuite pour demander et offrir du travail, ou pour des avis d'intérêt public. Les ouvriers qui auront des pétitions ou des réclamations à présenter à l'autorité peuvent s'adresser au bureau du journal où on les rédigera gratuitement.

LES LETTRES ET COMMUNICATIONS DOIVENT ÊTRE ADRESSEES AU GERANT, RUE NEUVE.

Lyon, 20 Septembre 1849.

Du bourgeois et du droit au travail.

(1^{er} article.)

Nous avons expliqué, Louis Blanc à la main, ce que c'est qu'un bourgeois. Nous avons fait justice des grossiers mensonges à l'aide desquels on représente la bourgeoisie comme une classe de privilégiés.

Qu'on ne vienne donc plus parler de privilèges, et que chaque travailleur, chaque prolétaire sache bien qu'il ne lui faut pour devenir et rester bourgeois que du travail et de l'économie.

Mais, nous disent les socialistes de mauvais aloi, comment travailler quand le travail manque, comment faire des économies quand le salaire est à peine assez élevé pour que le prolétaire puisse vivre au jour le jour? Vous voyez bien que le prolétaire est condamné à rester toujours prolétaire; vous voyez bien que tant qu'il n'aura pas le droit au travail il n'y aura pas d'espoir pour lui. Le droit au travail, là est le salut.

C'est à l'aide de ce mélange d'exagérations et d'absurdités, que l'esprit des masses se pervertit. C'est contre de semblables prédiations que nous ne cesserons jamais de lutter.

Nous le disons bien haut : nous ne voulons pas du droit au travail. Jamais, tant que nous aurons une plume à la main, nous ne laisserons présenter au peuple ce fantôme décevant qui, toujours fuyant devant lui, finirait par le plonger dans un gouffre de misères irremédiables.

Oh! travailleurs, si vous saviez quel infernal piège tendent à votre bonne foi ceux qui cherchent à vous soulever avec ce mot : Droit au travail! Si vous saviez à quel degré

d'abrutissement ils veulent vous amener, pour pouvoir plus facilement vous dominer, vous repousser ces faux frères comme on repousse des empoisonneurs.

Proudhon disait : abandonnez-moi le droit au travail, et je vous abandonne la propriété. Proudhon avait raison; le droit au travail est la destruction de la propriété et la voie la plus sûre pour arriver au communisme.

Jugez-en vous-mêmes.

Le droit au travail, c'est l'obligation imposée à l'Etat de fournir du travail aux ouvriers de l'industrie et de l'agriculture.

L'Etat sera donc obligé de se faire industriel et agriculteur. Il fera produire et fabriquer pour lui; il vendra à son profit.

A qui vendra-t-il? c'est ce que nous verrons plus tard.

Croyez-vous que les industries et les cultures particulières puissent se soutenir et vivre à côté de l'industrie et de la culture de l'Etat? Non, la raison en est simple.

L'Etat, surveillant ses ouvriers de moins près, leur payant des journées plus fortes, exigeant moins de travail, proclamant l'égalité des salaires, vendant à plus bas prix, toutes choses qui lui seront faciles, vu l'immensité du capital dont il disposera d'abord, attirera à lui tous les travailleurs, monopolisera la vente de tous les produits, si bien que, propriétaires d'ateliers, propriétaires de terre, grands ou petits sans exception, se voyant sans ouvriers, sans débouchés, à bout de ressources, abandonneront peu à peu leurs ateliers, laisseront leurs terres en jachères, jusqu'au jour où l'Etat s'en emparera au nom de l'intérêt public, et leur donnera en échange une place dans ses ateliers nationaux. Il n'y aura plus alors qu'un seul industriel, l'Etat; qu'un seul propriétaire, l'Etat; et tous, tant que nous sommes, nous serons réduits à lui demander de l'ouvrage, qu'il nous donnera à ses conditions.

(La suite au prochain numéro.)

Nouvelles de Lyon.

Ainsi que nous l'avons annoncé, avant-hier à eu lieu, à la mairie de la Guillotière, la distribution des primes à deux élèves de l'école des Beaux-Arts. M. le maire a prononcé, à cette occasion, de nobles et patriotiques paroles. Nous donnons quelques extraits de son discours :

« En présence de la lutte qui existe entre la première nation de l'Europe et ses rivales jalouses, devant cette sorte de conjuration devant la plus belle de nos industries, quel cœur français ne se sentirait profondément ému? Comment rester spectateur impassible et ne pas se précipiter dans l'arène pour soutenir ou au moins pour encourager ces dignes athlètes qui combattent à la fois pour l'honneur et pour l'honneur du pays? Ah! s'il est vrai qu'il se rencontre parfois des âmes assez cupides pour trahir cette cause sacrée; s'il est vrai que des Français trafiquent avec l'étranger de nos secrets les plus précieux, tressors des couronnes pour ceux qui, restés fidèles à la plus sainte des causes, préfèrent l'obole arrachée au sol natal par le travail. »

Après avoir présenté quelques données sur l'art du dessin, surtout dans son application à l'industrie lyonnaise, M. le maire s'est exprimé ainsi :

« Nous ne repoussons rien de la gloire. Que l'école des Beaux-Arts produise des David, des Chardin, des Soufflot, des Grobon, nous serons des premiers à nous enorgueillir de leurs succès. Mais ce laurier qui croît sur la tombe de Berjon est-il moins brillant que celui des Poussin? Sachez-le bien, jeunes élèves, la gloire existe dans tous ces succès honorables, et l'étoile de l'honneur n'a rien perdu de son éclat en se fixant sur la poitrine d'un Depouilly, d'un Reverchon et d'un Grillet. »

M. Décombes a terminé en adressant aux élèves d'utiles conseils dont tout le monde a pu apprécier la haute portée, et par un appel aux professeurs, qui sera noblement compris, nous n'en doutons pas.

Il existe sur la rive gauche de la Saône, en amont du pont Napoléon, un endroit qui n'est garanti par aucun garde-fou. C'est là sans doute un simple oubli, soit de la part de la ville, soit de la part de la compagnie des ponts, si c'est elle qui est chargée de ce travail.

Dans tous les cas, il serait utile de prendre des mesures afin que l'obscurité ou l'état d'ivresse de quelques individus ne soit pas la cause d'accidents imminents, qu'il est au devoir de l'autorité de prévenir.

Nous avons annoncé, d'après des renseignements erronés, que la commune de Saint-Etienne-la-Varenne avait été dévastée par la grêle, dans les premiers jours de septembre. Il n'en est heureusement rien, et la récolte de 1849 se présente, au contraire, sous les plus favorables auspices.

M. Bernadé, ex-commissaire de police, est nommé dans les mêmes fonctions à Saint-Just, en remplacement de M. Bailleul, décédé.

M. Bastier, commissaire de police à Niort, remplace M. Drulhon, envoyé à Avignon.

— Les sieurs Laloge père et fils, ouvriers en soie, et Curt, liseur de dessins, étaient accusés d'avoir pris part à l'insurrection, en faisant ou aidant à faire une barricade dans la rue Dumenge, à la Croix-Rousse.

Les accusés Laloge, reconnus coupables par le conseil, le père présent, à deux ans de prison, le fils contumace, à cinq ans de prison.

Quant à l'accusé Curt, habilement défendu par M. Charrier, membre du conseil des prud'hommes, qui, dans la défense, a fait entendre de nobles paroles, il a été acquitté par le conseil.

Dans son audience du 18 septembre, le conseil a condamné le nommé Canu, contumace, prévenu d'avoir été vu en armes derrière une barricade de la Croix-Rousse, à la peine de la déportation.

Un arrêté de M. le préfet des Bouches-du-Rhône vient de révoquer de leurs fonctions MM. Frizon et Bouquet, docteurs en médecine, de Marseille, qui ont abandonné, sans congé, le poste de médecins-adjoints à l'hospice de la Charité, confié à leurs soins par l'administration.

L'exequatur du président de la République a été accordé à M. James Heudebert, nommé consul des Etats-Unis à Lyon.

Les plans du pont de Trévoux, annexés au cahier des charges et retenus par erreur au ministère de l'intérieur, ont été renvoyés à la préfecture de l'Ain. L'adjudication du pont de cette ville sera fixée, aux premiers jours du mois de novembre, sur la demande de l'autorité municipale de Trévoux.

Dans le Revermont, à Ceyzériat, les vendanges sont annoncées pour lundi 24 dans les vignes non closes; elles commenceront jeudi dans les clos.

Mardi, vers les trois heures du soir, un déplorable accident est survenu sur la place Béranger. On construit sur cette place une maison dont la façade est entièrement composée de pierres de taille. Au moment où les ouvriers montaient, à l'aide d'une échelle d'engin, un des blocs de pierre destiné à relier le 1^{er} et le 2^e étage, d'autres ouvriers, qui se trouvaient au premier, voulurent attirer cette pierre à eux pour la mettre en place, au lieu de rapprocher l'échelle, qui perdit l'équilibre et laissa retomber le fardeau. L'échelle fut aussi renversée, et un ouvrier maçon, qui dirigeait l'opération, fut précipité sur le pavé.

Relevé dans un bien triste état, il a été transporté, par les soins de M. Rascalon, commissaire de police, à l'Hôtel-Dieu, où l'on avait conçu l'espoir de le sauver, mais il est mort dans la soirée. Deux autres ouvriers ont été plus ou moins contusionnés.

On nous annonce comme chose certaine que le tirage spécial des primes de la loterie des artistes aura lieu très incessamment sous les magnifiques ombrages du cours Napoléon.

Ce tirage sera précédé d'un spectacle grandiose et digne de cette vaste localité. Tout porteur de primes aurait le privilège, dit-on, d'y assister dans une enceinte réservée, et aux plus modestes conditions.

Nous ne pouvons qu'applaudir à une pensée qui contribuera puissamment à faire ressortir les avan-

FEUILLETON DES TRAVAILLEURS

Une halte au Moulin de Crouy.

C'est un beau pays que la bourgade de Crouy; des sites toujours nouveaux, de magnifiques bouquets d'arbres, des campagnes accidentées lui donnent un aspect à la fois plein de richesse et de majesté; telle paraissait être la pensée d'un personnage qui, par un superbe mois de juin, c'est-à-dire par un soleil ardent, gravissait l'un des trois coteaux de Crouy dominé par un moulin.

C'était un jeune homme de vingt-cinq ans, grand, fort, la tête ombragée d'un chapeau de paille.

Quand il eut atteint le faite, il s'essuya le visage et jeta un coup d'œil ravi sur le panorama qui se déroulait à ses pieds; il vit à quelques distances les bois montueux de Chamouney, aux

touffes pittoresques aux travers desquelles les rayons passaient rapides ou s'arrêtaient brisés sur des dômes épais.

L'inconnu suivit du regard ces sentiers perdus dans les bois, ces sillons sans fin et inondés de cette poussière d'or qui, de loin, confondait le blanc des routes avec l'azur du ciel; puis, laissant de côté les plaines de Montrouge, le voyageur (ce mot serait hasardé s'il ne s'adressait pas à un Parisien) tourna les yeux vers la capitale; il embrassa du regard et de la pensée cette immense rayon aux milliers de toits qui envahissent de plus en plus la campagne, font battre en retraite les prairies et les arbres. Paris lui parut triste; l'Arc de Triomphe lui sembla mesquin et chétif, la colonne Vendôme, le Panthéon se montrèrent dans leurs rideaux de vapeurs comme des débris perdus, seuls debout au milieu des ruines innombrables! Cette fois, l'inconnu ne voulut plus voir que les coteaux qui l'entouraient: le moulin qui déployait avec majesté ses grandes ailes en mesurant son tic-tac; la tour de Crouy qu'il venait de quitter, ancienne tour féodale dont

les débris ont été convertis en une glacière! Il vit aussi, sur une autre plate-forme, un petit bâtiment carré au haut duquel s'agitaient dans l'espace trois branches mobiles; lorsque le personnage se fut encore lassé de regarder le télégraphe, le moulin et la tour de Crouy, lorsqu'il n'eut plus rien à voir, rien qui pût fixer son esprit ailleurs que sur le but de son ascension, alors il se livra tout à son aise à sa mauvaise humeur.

Dans ses mouvements d'impatience, en frappant violemment du pied, le Parisien ne s'aperçut pas qu'il foulait, au versant du coteau, presque tout un banc de fraises; mais un paysan qui jusque-là s'était tenu courbé vers la terre, se redressa tout-à-coup, et d'un air presque menaçant il interpella l'inconnu :

— Eh! monsieur le bourgeois, prenez donc garde, vous butinez sur mes fraises?

— Pardon, brave homme, reprit le citadin en se reculant de quelques pas, ne pourriez-vous me dire si je suis au moulin des Mauduit?

— Tout, mon bourgeois, est-ce que vous y

avez affaire?

— Non, pas précisément.

— Ah ben tant mieux! fit le paysan qui se remit à sarcler la terre.

— Pourquoi tant mieux?

— Oh! dit le paysan, sans cette fois se relever, c'est qu'il ne fait pas bon se frotter aux Mauduit, c'est des drôles de paroissiens, dà!.. C'est pas que Mauduit le meunier soit méchant, c'est égal, ça n'empêchait point qu'il fera se périr la pauvre Roussette, ben sûr: aussi pour-quoi qu'a veut épouser un Mauduit? Sait-elle pas qu'il y a un sort sus c'te famille, un fléau qui les fait tout mourir avant le tarme... Il est vrai que Roussette est aussi de la graine du meunier, qu'a peut ben aller avec lui au moulin...

Mais l'inconnu n'entendait plus le verbiage du paysan, il l'avait quitté pour se livrer à ses propres réflexions: « Mauduit! répéta-t-il, il me semble que ce nom a frappé souvent mes oreilles? »

Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'entends prononcer ce nom... Et hier, mon hôte qui m'a

assure qu'il a manifesté, en présence du cadavre, un calme qui ne ferait pas honneur à ses sentiments d'humanité. Il a déclaré n'avoir aucun souvenir de l'événement qu'il a rejeté sur son état d'ivresse.

— Un pari fort extraordinaire a eu lieu, à Madrid, entre un apprenti menuisier et un ouvrier du même état, pari qui a été funeste au premier.

L'apprenti avait parié 20 fr. qu'il mangerait deux mouchoirs de soie assaisonnés de deux chandelles de suif.

En effet, ils coupent tous ces objets à petits morceaux, les mêlent bien et l'apprenti menuisier les avale avec une dextérité surprenante. Mais quelques instants après, il ressentit des douleurs affreuses qui résistèrent aux remèdes qui lui furent administrés et auxquels il succomba quelques heures après.

— Le nommé Bracelin, âgé de 70 ans, ancien militaire, père de onze enfants, tous en état de gagner leur vie, servait, en qualité de domestique, son beau-frère, le sieur Audriot, tenant cantine à la caserne de la garde républicaine, rue de Tournon.

Il était fort heureux, bien nourri, bien payé, très aimé des soldats dont il faisait les commissions.

Avant-hier soir, il y avait fête à la caserne; Bracelin se trouvait à table avec quelques uns de ses enfants et plusieurs gardes républicains. On était au dessert, les têtes s'échauffaient; Bracelin lui-même était plus gai que d'habitude.

Tout-à-coup il se frappe le front et pousse une exclamation paraissant indiquer qu'il se souvient subitement d'une affaire sérieuse. Il quitte sa société et monte à la chambre de son beau-frère. Un instant après une détonation se fait entendre.

La pluie tombait, le vent soufflait avec violence; les convives croyant entendre le tonnerre redoublent de gaieté et portent un toast à l'orage.

Quelques instants plus tard, le capitaine P..., descendant l'escalier sur lequel donne la chambre du sieur Audriot, voit une mare sur le pallier, il approche la lanterne qui était appliquée contre le mur et reconnaît du sang.

Il pousse la porte qui, après une légère résistance, cède à la pression, et il aperçoit sur le plancher un homme étendu et privé de connaissance: c'était Bracelin qui venait d'attenter à ses jours; il avait la tête traversée par une balle et il tenait encore à la main le pistolet dont on avait entendu le coup.

Malgré les soins qui furent prodigués à ce malheureux par M. le chirurgien-major, il ne reprit pas connaissance et bientôt il expira sans que l'on ait pu savoir le motif qui l'a poussé à cet acte suprême.

— Une des plus jolies actrices de Paris a failli, ces jours derniers, être victime d'un vol commis avec autant d'audace que d'adresse.

Arrêtée vers quatre heures à considérer l'étalage d'un magasin de nouveautés près la Porte St-Martin, Mlle D... ne seméfait nullement de deux jeunes filles placées à ses côtés. Heureusement quelques agents veillaient.

Après avoir coupé la robe et enlevé une bourse bien arrondie avec une habileté digne des plus célèbres tireurs, les deux jeunes filles s'en allaient, ne trouvant rien de bien à l'étalage, lorsque les agents qui avaient tout vu, les arrêtèrent dans leur promenade, ayant encore en main la bourse.

Caroline P... et Emma G..., âgées de 15 et 16 ans, se disant toutes deux courtières en parfumerie, ont, pour cause sans doute, refusé de donner leurs adresses, prétendant être sans domicile.

— Dimanche 9 du courant, un phénomène atmosphérique très curieux s'est manifesté dans plusieurs communes de l'arrondissement de Falaise.

Ce phénomène était accompagné d'un orage assez violent qui a causé quelques dégâts.

C'était une trombe qui s'est formée sur le territoire de la commune de Villers-Canivet, et qui, en s'élevant dans l'air, a emporté avec elle des treizains de grain qui étaient dans les champs, pour les disséminer dans des terres voisines avec d'autres grains dont elle a fait un tel mélange, qu'il a été impossible aux propriétaires de ces champs de démêler et de reconnaître leurs céréales.

Cette trombe s'est ensuite dirigée comme un ouragan sur la commune de Martigny, où elle s'est d'abord attaquée au vieil if du cimetière, qui n'a résisté qu'avec peine à l'intensité de ses efforts.

L'arbre cependant a tenu ferme et a ainsi préservé d'un désastre certain la toiture de l'église, qu'il a protégée par sa hauteur et l'ampleur de ses épaisses branches projetées au loin. Cette toiture n'a que légèrement souffert.

De là, la trombe, marchant avec la rapidité de l'éclair et la violence de la foudre, s'est abattue sur des ormes pleins de vigueur qu'elle a déracinés ou plutôt qu'elle a brisés comme on rompt des chénevottes, pour fondre ensuite sur un pommier chargé de fruits, dont elle a détaché ou coupé la partie supérieure, qu'elle a lancée dans l'air à une grande hauteur, et fait voltiger en débris comme une plume jetée au vent en temps ordinaire.

— Une trouvaille faite dans les environs de Châlus, a mis les têtes du pays à l'envers. Voici comment; le *Charentais*, journal d'Angoulême, raconte, avec assez d'exactitude du reste, cette découverte; seulement il ne s'agit pas d'un diamant, mais d'un bel échantillon d'une pierre qui n'a pas une grande valeur.

« Il n'est bruit dans tout le canton de Châlus (Haute-Vienne), que d'une découverte qui aurait été faite dans les ruines du château de cette ville.

« Un maçon, occupé aux démolitions d'un vieux mur, aurait trouvé, entre quatre pierres de granit fixées dans la muraille, un diamant six fois plus volumineux que le régent qui a une valeur de quinze millions.

« Le pays tout entier s'est ému de cette découverte; le propriétaire du château revendique pour lui seul la propriété de ce trésor, dont l'ouvrier revendique sa part.

« Un procès est, dit-on, commencé.

« On sait que Richard Cœur-de-Lion a trouvé la mort au pied du château de Châlus. Les chroniques du temps prétendent que le prince anglais fut appelé sous les murs de Châlus par l'espoir de s'emparer d'un trésor qui était renfermé dans la forteresse; cette tradition subsiste encore aujourd'hui, et sert d'aliment à tous les bruits qui circulent sur la merveilleuse trouvaille. »

— Les lois contre l'ivresse sont très-sévères en Suède: pour la première fois on est condamné à une amende de trois dollars; pour la seconde, à six dollars; pour la troisième et quatrième fois, le délinquant paie une somme plus forte; il perd, en outre, le droit de voter et d'être élu.

Le dimanche suivant il subit la peine du pilori à l'église paroissiale.

A la cinquième fois, il est renfermé dans une maison de correction, et condamné à six mois d'un travail forcé; et à la sixième fois, cette punition dure un an.

Une personne convaincue d'avoir poussé un individu à l'ivresse paiera trois dollars, et une somme double si celui-ci est mineur.

Un ecclésiastique qui commet une pareille faute perd son bénéfice; un laïque occupant une place importante est suspendu de ses fonctions, et même destitué.

L'ivresse n'est jamais acceptée comme une excuse pour un délit quelconque; un homme mort-ivre n'est pas enterré dans le cimetière.

DOUBLE SUICIDE. — Une histoire d'amour vient de se dénouer d'une manière lugubre dans l'arrondissement de Montargis.

Le 14 du courant, deux cadavres, l'un du sexe masculin, l'autre du sexe féminin, ont été découverts dans la rivière du Loing, territoire de la commune de Milly. Les bras de ces deux cadavres étaient entrelacés; et leurs corps étaient liés ensemble au moyen d'une cravate et d'un mouchoir.

Un morceau de papier a été trouvé au bord de la rivière. On y lisait ces mots:

« Mes chers amis! Ici la grande réunion est réunie! Ici reposent les corps de Pierre Certain et de Catherine de Nicolas Delaveau. — Priez Dieu pour leur grande fidélité. »

Cet écrit, en forme d'épithaphe, a fait connaître que ces deux cadavres étaient ceux d'un jeune ouvrier, âgé de 22 ans, et d'une ouvrière de deux ans plus jeune, qui depuis quelque temps voulaient se marier. Par suite de l'obstination du nommé Claude Certain, manœuvre à Conflans, père du jeune homme, qui s'opposait à l'union de ces deux enfants, ceux-ci, n'écoutant que leur désespoir, avaient résolu de se suicider, et avaient mis aussitôt à exécution leur fatal projet.

— On sait que le prince Albert vient de consulter la Société des Arts, de Londres, sur le projet qu'il a conçu d'une exposition générale de l'industrie à Londres. Voici les principaux articles de ce projet:

L'exposition se composerait d'échantillons des produits des fabriques et manufactures de toutes les parties du monde (*from all parts of the world*), afin que l'on pût constater à quels égards les fabriques et les manufactures anglaises sont supérieures ou inférieures à celles des autres pays. L'exposition ne se ferait qu'en 1851, pour laisser aux industriels tout le temps nécessaire pour préparer et effectuer leurs envois; elle aurait lieu dans un bâtiment provisoire qui serait construit dans Hyde-Park, et dont le développement serait d'un mille anglais (2,600 mètres environ.)

Les objets exposés seraient examinés par un jury nommé par le gouvernement, et qui décernerait des prix en argent pour la valeur de 20,000 livres sterling (500,000 fr.); le premier de ses prix serait de 500 liv. sterling (125,000 fr.), et serait accordée à l'invention ou au perfectionnement le plus utile qui aurait été fait par l'industrie.

Tout exposant à qui un prix aurait été adjugé recevrait, en outre, une grande médaille en or. Sur tous les chemins de fer aboutissant à Londres seraient établis, pendant toute la durée de l'exposition, des trains à bon marché, afin de faciliter aux manufacturiers, aux fabricants et aux ouvriers de tous les points des trois royaumes, les moyens de visiter l'exposition dans le but de leur instruction.

La Société des Arts a approuvé, à l'unanimité, ce projet. Elle a résolu de coopérer activement à son exécution, et elle a signé une adresse au prince Albert, dans laquelle elle exprime sa gratitude pour le grand intérêt qu'il prend à l'industrie manufacturière.

— Avant hier, la femme d'un sculpteur en réputation venait se plaindre à M. Loyeux, commissaire de police de la place Vendôme, d'un vol considérable dont elle avait été la victime.

Cette dame ne put fournir aucun indice sur l'auteur de ce délit; elle avait eu, il est vrai, à son service, une jeune fille qui l'avait quittée brusquement; mais Annette s'était montrée jusque là si douce, si honnête, que le soupçon ne semblait pas devoir l'atteindre.

M. le commissaire de police se montra de moins facile composition, il fit rechercher Annette par les agents de la police de sûreté, qui, avec leur intelligence ordinaire, ne tardèrent pas à découvrir la jeune fille rue du Havre.

Annette demeurait dans un appartement occupé par des personnes qu'elle avait servies antérieurement. Celles-ci étant parties pour la campagne, lui avaient confié la garde de leur domicile. Le commissaire ne s'était pas trompé. La perquisition faite par les agents amena la découverte de la plupart des objets volés, sauf l'argent dont une partie avait déjà été employée. Mais en même temps, ils saisissaient divers papiers qui révélaient un autre méfait à la charge d'Annette.

Annette a la figure agréable, la taille bien prise et l'air modeste. Le fils du concierge de la maison de la rue du Havre, où cette fille était venue se réfugier, n'était pas resté insensible à ses charmes; Annette de son côté avait agréé sa recherche; ils convinrent de se marier, mais Annette, qui avait ses raisons, insistait pour quitter la France, et aller s'établir à l'étranger; elle donna donc de l'argent à son prétendu, et le fit partir pour New-York, où elle lui avait promis d'aller le rejoindre, et c'est là qu'ils devaient s'unir.

Mais les papiers saisis constatèrent qu'Annette, qui paraît beaucoup plus jeune que son âge, est déjà mariée à un homme qu'elle a abandonné depuis plusieurs années.

Ainsi, de voleuse, elle allait devenir bigame.

M. Loyeux, après la constatation de tous ces faits, a envoyé Annette au dépôt de la préfecture.

AVIS.

Le sieur BAIL, fabricant de pressoirs, à Vaise, prévient MM. les propriétaires qui auraient besoin de pressoirs à vin, qu'ils en trouveront chez lui, de son nouveau système, d'une très belle dimension, à une grande réduction de prix des années précédentes, avec garantie pendant deux ans, à toute épreuve.

Chez M. E. FERRAND.

PAPIER TUE-MOUCHE

5 Centimes la feuille.

Pharmacie de la place de la Charité
LYON

Pour l'employer, l'étendre sur une assiette et l'entretenir humide.
Il peut servir pendant huit jours.

FONTAINES A FILTRE

Pour la clarification et l'épuration des Eaux fétides et bourbeuses.

Seule fabrique à Lyon, dirigée par M. LELOGÉ, de Paris, place Béranger, 2, (ci devant place Louis XVI), aux Brotteaux.

MALADIES SECRÈTES

Pharmacien de Ph. QUET,

RUE DE LA PREFECTURE, 33, A LYON.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis etc., etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements récents ou anciens.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSOIR ELASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.

Prenez bien l'adresse rue de la Préfecture, 33.

METHODE SOLLIER

Ou l'art de faire couper les rasoirs et de se raser soi-même.

Brochure in-8, ornée de quinze figures avec explication.
Prix: 75 c. — Chez l'auteur, où l'on trouve les rasoirs extra-supérieurs, vendus à l'épreuve indéterminée, 1 fr. 60 c.
Cuir corrixules préparés à la Zéolithe et garantis, 1 fr. 15 c.
Zéolithe, le bâton, y compris une instruction, 50 c.
Chez Hippolyte SOLLIER, perruquier, fabricant de cuirs à raser, Galerie de l'Argue, escalier C, à l'entresol.

AVIS.

Un homme d'un âge mûr, de bonne éducation, d'une irréprochable probité, donnant tous les renseignements exigés, désirerait une place pour régir des propriétés rurales ou des immeubles dans la ville.

S'adresser aux bureaux du journal, ou Grande-Rue de l'Hôpital, 15 au 2me.

AVIS.

Un homme de cinquante-cinq ans, retiré des affaires, étant reçu pharmacien et officier de santé, désirerait une place chez un pharmacien-droguiste soit pour tenir la pharmacie ou le laboratoire, ou entrer commis dans la droguerie.

AVIS.

Un jeune homme de dix-sept ans ayant une jolie écriture, désirerait un emploi, n'importe le genre de commerce, pour tenir des écritures; peu donner tous les renseignements qu'on exigera.

BROS, gérant.

CHANOINE, imprimeur à Lyon, 14 place de la Charité